

En 2017, les pirates informatiques vont mettre les bouchées doubles



En 2017, les pirates informatiques vont mettre les bouchées doubles

Les hackers vont notamment chercher à ébranler la confiance que l'on porte aux données, annonce un rapport de CyberArkBy SHOSHANNA SOLOMON

Les cyber-criminels du monde entier devraient intensifier leur activité l'année prochaine en utilisant l'intelligence artificielle et la manipulation des sources d'information pour créer des attaques plus fortes et plus dévastatrices, mettent en garde les experts de CyberArk.

En infiltrant et en manipulant les sources d'information, les pirates s'efforceront de saper la confiance des gens dans l'intégrité des données qu'ils reçoivent, utiliseront l'intelligence artificielle pour mener des cyber-attaques plus sophistiquées et augmenteront la collaboration entre eux pour déclencher un plus grand désordre, selon les prévisions cybersécuritaires pour 2017.

« L'intégrité de l'information sera l'un des plus grands défis auxquels les consommateurs, les entreprises et les gouvernements du monde devront faire face en 2017, où les informations venant de sources vénérées ne seront plus dignes de confiance », ont déclaré les experts.

« Les cyber-attaques ne se concentreront pas seulement sur une entreprise spécifique, il y aura des attaques contre la société visant à éliminer la confiance elle-même ».

Les attaquants ne se contentent pas d'accéder à l'information : ils « contrôlent les moyens de changer l'information là où elle réside et la manipulent pour les aider à atteindre leurs objectifs », affirment les auteurs.

Un Cyber-chercheur de CyberArk Kobi Ben-Naim (Crédit : Autorisation)

Un Cyber-chercheur de CyberArk Kobi Ben-Naim (Crédit : Autorisation)

Manipuler l'information – dans une campagne électorale par exemple – peut être un outil puissant. L'altération de contenus inédits, comme les fichiers audio, pourrait conduire à une augmentation des tentatives d'extorsion, en utilisant des informations qui peuvent ne pas être réelles ou prises hors de leur contexte.

« Il sera plus facile que jamais de rassembler des informations réelles volées dans une brèche avec des informations fabriquées, pour créer un déséquilibre ce qui rendra plus difficile pour les gens de déterminer ce qui est réel et ce qui ne l'est pas ».

L'augmentation de l'utilisation mobile, du web et des médias sociaux sont parmi les facteurs clés contribuant à l'augmentation explosive des cyber-menaces, a déclaré MarketsandMarkets, une firme de recherche basée au Texas, dans un rapport. La semaine dernière, Yahoo a subi le plus grand piratage au monde connu à ce jour, dans lequel la société a découvert une violation de sécurité vieille de 3 ans qui a permis à un pirate de compromettre plus d'un milliard de comptes d'utilisateurs.

Le marché mondial de la cyber-sécurité atteindra plus de 170 milliards de dollars d'ici 2020, selon une estimation de MarketsandMarkets, avec des entreprises qui se concentrent globalement sur les solutions de sécurité mais aussi sur les services...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphoniques, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DCTEP n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les pirates informatiques vont mettre les bouchées doubles en 2017 | The Times of Israël

Une cyberattaque crée une nouvelle coupure électrique en Ukraine ?



Une cyberattaque
crée une
nouvelle coupure
électrique en
Ukraine ?

Suite à une nouvelle panne de courant, la compagnie nationale d'électricité de l'Ukraine enquête pour savoir si une attaque de cyberpirates est à l'origine du problème.

Des experts en sécurité cherchent à savoir si la panne de courant qui a affecté ce week-end certains quartiers de la capitale ukrainienne, Kiev, et la région environnante provient d'une cyberattaque. Si ce dernier point venait à être confirmé, il s'agirait du deuxième black-out causé par des pirates informatiques en Ukraine, après celle qui s'est produite en décembre 2015.

✖ L'incident a affecté les systèmes de commande d'automatisation d'un relais de puissance près de Novi Petrivtsi, un village situé au nord de Kiev, entre samedi minuit et dimanche. Cela a entraîné une perte de puissance complète pour la partie nord de Kiev sur la rive droite du Dniepr et la région environnante...

75 minutes pour rétablir le courant

Les ingénieurs d'Ukrenergo, la compagnie d'électricité ukrainienne, ont commuté l'équipement de commande en mode manuel et commencé à rétablir la puissance par palier de 30 minutes, a dit Vsevolod Kovalchuk, directeur d'Ukrenergo, dans un billet posté sur Facebook. Il a fallu 75 minutes pour restaurer toute la puissance électrique dans les zones touchées de la région, où les températures descendent jusqu'à -9 en ce moment. Une des causes suspectées est « une interférence externe à travers le réseau de données » a déclaré sans plus de précision Vsevolod Kovalchuk. Les experts en cybersécurité de la société étudient la question et publieront très bientôt un rapport.

Parmi les causes possibles de l'accident figurent le piratage et un équipement défectueux, a déclaré Ukrenergo dans un communiqué. Les autorités ukrainiennes ont été alertées et mènent une enquête approfondie. En attendant, les premières conclusions, tous les systèmes de commande ont été basculés du mode automatique au manuel, a indiqué la compagnie.

Un Etat derrière les attaques sophistiquées

Si un piratage venait à être confirmé, ce serait la seconde cyberattaque en un an contre le réseau électrique ukrainien. En décembre dernier, juste avant Noël, des pirates informatiques avaient lancé une attaque coordonnée contre trois compagnies d'électricité régionales ukrainiennes. Ils avaient réussi à couper l'alimentation de plusieurs sous-stations, provoquant des pannes d'électricité qui ont duré entre trois et six heures et touché les résidents de plusieurs régions.

A l'époque, les services de sécurité ukrainiens, le SBU, avaient attribué l'attaque à la Russie. Bien qu'il n'y ait aucune preuve définitive liant ces attaques au gouvernement russe, les cyberattaquants avaient utilisé un morceau de malware d'origine russe appelé BlackEnergy, et la complexité de l'attaque suggère l'implication d'un État. La semaine dernière, des chercheurs du fournisseur de sécurité ESET ont alerté la communauté au sujet d'attaques récentes contre le secteur financier ukrainien menées par un groupe qui partage de nombreuses similitudes avec le groupe BlackEnergy...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Une cyberattaque suspectée de causer un black-out en Ukraine – Le Monde Informatique

Que nous réserve la CyberSécurité en 2017 ?



La fin de l'année c'est aussi et surtout la période des bilans. Dans cet article, nous mettrons en évidence les cinq tendances les plus importantes tendances à venir. Qu'elles se maintiennent ou évoluent durant l'année 2017, une chose est sûre, elles risquent de donner du fil à retordre aux professionnels de la cybersécurité.

1 : intensification de la guerre de l'information

S'il y a bien une chose que la cybersécurité nous a apprise en 2016, c'est que désormais, les fuites de données peuvent être motivées aussi bien par la recherche d'un gain financier ou l'obtention d'un avantage concurrentiel que pour simplement causer des dommages dus à la divulgation d'informations privées. À titre d'exemples, le piratage du système de messagerie électronique du Comité National Démocrate (DNC) américain qui a conduit à la démission de Debbie Wassermann Schultz de son poste de présidente ; ou encore, la sécurité des serveurs de messagerie qui a miné la campagne présidentielle américaine de la candidate Hillary Clinton dans sa dernière ligne droite. Il est également inexcusable d'oublier que Sigmundur Davíð Gunnlaugsson, le Premier ministre islandais, a été contraint de démissionner en raison du scandale des Panama Papers. Les événements de ce type, qui rendent publiques de grandes quantités de données dans le cadre d'une campagne de dénonciation ou pour porter publiquement atteinte à un opposant quelconque d'un gouvernement ou d'une entreprise, seront de plus en plus fréquents. Ils continueront de perturber grandement le fonctionnement de nos institutions et ceux qui détiennent actuellement le pouvoir.

2 : l'ingérence de l'État-nation

Nous avons assisté cette année à une augmentation des accusations de violations de données orchestrées par des États-nations. À l'été 2015, l'administration Obama a décidé d'user de représailles contre la Chine pour le vol d'informations personnelles relatives à plus de 20 millions d'Américains lors du piratage des bases de données de l'Office of Personnel Management. Cette année, le sénateur américain Marco Rubio (républicain, État de Floride) a mis en garde la Russie contre les conséquences inévitables d'une ingérence de sa part dans les élections présidentielles. Il s'agit là d'une autre tendance qui se maintiendra. Les entreprises doivent donc comprendre que si elles exercent ou sont liées de par leur activité à des secteurs dont les infrastructures sont critiques (santé, finance, énergie, industrie, etc.), elles risquent d'être prises dans les tirs croisés de ces conflits.

3 : la fraude est morte, longue vie à la fraude au crédit !

Avec l'adoption des cartes à puces – notamment EMV (Europay Mastercard Visa) – qui a tendance à se généraliser, et les portefeuilles numériques tels que l'Apple Pay ou le Google Wallet qui sont de plus en plus utilisés, les fraudes directes dans les points de vente ont chuté, et cette tendance devrait se poursuivre. En revanche, si la fraude liée à des paiements à distance sans carte ne représentait que de 9 milliards d'euros en 2014, elle devrait dépasser les 18 milliards d'ici 2018. Selon l'article New Trends in Credit Card Fraud publié en 2015, les usurpateurs d'identité ont délaissé le clonage de fausses cartes de crédit associées à des comptes existants, pour se consacrer à la création de nouveaux comptes frauduleux par l'usurpation d'identité. Cette tendance devrait se poursuivre, et la fraude en ligne augmenter. Le cybercrime ne disparaît jamais, il se déplace simplement vers les voies qui lui opposent le moins de résistance. Cela signifie, et que les fraudeurs s'attaqueront directement aux systèmes de paiement des sites Web.

4 : l'Internet des objets (IdO)

Cela fait maintenant deux ans que les experts prédisent l'émergence d'un ensemble de risques inhérents à l'Internet des objets. Les prédictions sur la cybersécurité de l'IdO ont déjà commencé à se réaliser en 2016. Cela est en grande partie dû à l'adoption massive des appareils connectés d'une part par les consommateurs, mais aussi par les entreprises. En effet, d'après l'enquête internationale portant sur les décideurs et l'IdO conduite par IDC, environ 31 % des entreprises ont lancé une initiative relative à l'IdO, et 43 % d'entre elles prévoient le déploiement d'appareils connectés dans les douze prochains mois. La plupart des entreprises ne considèrent pas ces initiatives comme des essais, mais bien comme faisant partie d'un déploiement stratégique à part entière. Cette situation va considérablement empirer. L'un des principaux défis de l'IdO n'est pas lié à la sécurisation de ces appareils par les entreprises, mais plutôt au fait que les fabricants livrent des appareils intrinsèquement vulnérables : soit ils sont trop souvent livrés avec des mots de passe par défaut qui n'ont pas besoin d'être modifiés par les utilisateurs, soit la communication avec les appareils ne requiert pas une authentification de niveau suffisant ; ou encore, les mises à jour des firmwares s'exécutent sans vérification adéquate des signatures. Et la liste des défauts de ces appareils n'en finit pas de s'allonger. Les entreprises continueront d'être touchées par des attaques directement imputables aux vulnérabilités de l'IdO, que ce soit par des attaques par déni de service distribué (attaques DDoS), ou par le biais d'intrusions sur leurs réseaux, rendues possibles par les « faiblesses » inhérentes de l'IdO.

5 : bouleversements de la réglementation...[\[lire la suite\]](#)

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel. Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 83841 84) Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisée en « Sécurité » - « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27001) ;
- Expertises techniques et judiciaires (avis techniques, recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contenus, détournements de identité...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Interventions et audits en matière de sécurité ;
- Formation de CIL (Correspondant Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



Le Net Expert
INFORMATIQUE
Cybersécurité & Conformité

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les grandes tendances 2017 de la cybersécurité, Le Cercle

5 à 10% du budget d'une entreprise devrait être consacrée à la cybersécurité



5 à 10% du budget d'une entreprise devrait être consacrée à la cybersécurité

La sécurité a un cout mais ce n'est pas grand-chose comparé au prix à payer lorsqu'on est victime d'une attaque informatique.

Toutes les entreprises sont des cibles potentielles mais les secteurs des nouvelles technologies, des systèmes d'information, des médias, du transport et de logistique, de la grande distribution sont exposés à des pertes financières lourdes.

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Les 5 chiffres à connaître de la cybersécurité – BeRecruited

Les particuliers victime d'une attaque par Ransomwares toutes les 10 secondes



Les particuliers
victime d'une
attaque par
Ransomwares
toutes les 10
secondes

Entre janvier et septembre 2016, le nombre d'attaques de ransomware contre les entreprises a triplé. En septembre, Kaspersky Lab enregistrait une attaque de ce type toutes les 40 secondes contre une toutes les 2 minutes en début d'année. Une entreprise sur cinq dans le monde est concernée.

Selon un rapport de l'entreprise de sécurité Kaspersky Lab, entre janvier et septembre 2016, la fréquence des attaques de ransomware contre les entreprises est passée de deux minutes à 40 secondes. Pour le grand public, la situation est encore pire : en septembre, la fréquence des attaques est passée à 10 secondes. Au cours du troisième trimestre de l'année, Kaspersky Lab a détecté 32 091 nouvelles versions de ransomware contre seulement 2 900 au cours du premier trimestre. « Au total, nous avons comptabilisé 62 nouvelles familles de malwares de cette catégorie cette année », a indiqué l'entreprise de sécurité. Ce nombre montre aussi très clairement l'intérêt des cybercriminels pour ce type de malwares dont la réussite reste constante malgré les actions menées par les autorités policières et judiciaires et les outils de décryptage gratuits fournis par les chercheurs et les entreprises de sécurité.

✖ L'enquête réalisée par Kaspersky Lab montre aussi que les petites et moyennes entreprises ont été les plus touchées : au cours des 12 derniers mois, 42 % d'entre elles ont été victimes d'une attaque par un ransomware. Parmi elles, une PME sur trois a payé la rançon, mais une sur cinq n'a jamais récupéré ses fichiers après le paiement. « Au total, 67 % des entreprises touchées par un ransomware ont perdu une partie ou la totalité de leurs données d'entreprise et une victime sur quatre a passé plusieurs semaines à essayer de retrouver l'accès à ses fichiers », ont déclaré les chercheurs de Kaspersky. Cette année, le ransomware le plus populaire est indéniablement CTB-Locker, utilisé dans 25 % des attaques. Viennent ensuite Locky, pour 7 % des attaques, et TeslaCrypt, pour 6,5 %, même si cette famille de ransomware a été active jusqu'en mai seulement. Les auteurs d'attaques par ransomware ont également affiné leurs cibles : leurs campagnes de phishing et d'ingénierie sociale visent des entreprises spécifiques ou des secteurs de l'industrie où le manque de disponibilité des données est très dommageable à leur activité...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...) ;
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ; (Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Piratage de Yahoo : les données sont à vendre depuis août 2016



Désormais connu de tous, le piratage de la base de données des utilisateurs a commencé à apparaître à la lumière en août dernier, quand Andrew Komarov, le responsable du renseignement (sic) de la firme américaine InfoArmor a découvert qu'un collectif de hackers d'Europe de l'Est off...[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

300 dollars et 30 secondes pour pirater un Mac



300
dollars
et 30
secondes
pour
pirater
un Mac

Encore une méthode pour pirater un Mac en veille ou verrouillé. Un dispositif peut récupérer le mot de passe en quelques secondes.

Un expert en sécurité suédois, Ulf Frisk, a concocté une méthode pour voler le mot de passe d'un Mac en veille ou verrouillé. Pour cela, il utilise un dispositif qu'il branche sur le port Thunderbolt de l'appareil, en l'occurrence un MacBook Air. Mais cela pourrait marcher aussi sur un port USB de type C.

Prix de l'équipement en question : 300 dollars. Pour réaliser son exploit, il s'appuie sur une faille présente dans FileVault 2. Plus précisément, la brèche se situe dans la capacité donnée aux périphériques Thunderbolt d'accéder à mémoire directe (DMA) du Mac, avec des droits d'écriture et de lecture. Or dans cette zone, le mot de passe du disque chiffrée est stocké en clair, même lorsque l'ordinateur est verrouillé ou quand le système redémarre. Le mot de passe est placé dans plusieurs zones mémoires mais sur une plage fixe, donnant un moment de lisibilité pour un pirate. Ce laps de temps n'est que de quelques secondes au moment du redémarrage du système. Le dispositif d'Ulf Frisk profite de ce timing pour voler le mot de passe...[lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur : <https://www.lenetexpert.fr/formations-cybercriminalite-protection-des-donnees-personnelles>



Denis JACOPINI est Expert Judiciaire en Informatique spécialisé en « Sécurité » « Cybercriminalité » et en protection des « Données à Caractère Personnel ».

- Audits Sécurité (ISO 27005) ;
- Expertises techniques et judiciaires (Avis techniques, Recherche de preuves téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
(Autorisation de la DRTEF n°93 84 03041 84)
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)



Réagissez à cet article

Original de l'article mis en page : Pirater un Mac en 30 secondes vous coûtera 300 dollars

Descendez avec nous, à la nuit tombée, dans les cyber-catacombes



Amis lecteurs, prenez le risque de nous accompagner, au soir, à l'heure où les démons s'éveillent, pour une visite guidée à travers le web sordide, celui du crime....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

Piratage de Yahoo! : pouvez-vous porter plainte si vous êtes concerné?

The image shows the Yahoo! logo in white, bold, sans-serif font. It is centered on a blue background that features a faint, high-contrast image of a person's face, possibly a hacker, looking at a screen. The overall tone is serious and tech-related.

YAHOO!

Piratage de
Yahoo!:
pouvez-vous
porter
plainte si
vous êtes
concerné?

Le 14 décembre, Yahoo! a annoncé la découverte d'un nouveau piratage massif des ses systèmes informatiques: les identifiants de près d'un milliard d'utilisateurs auraient été volés par des hackers....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)

Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article

L'équipe Security Response de Symantec apporte des preuves essentielles au démantèlement d'un réseau international de cybercriminels



Symantec Corporation révèle les résultats de sa participation à une enquête qui a duré dix ans et qui a aidé à mettre au jour une organisation cybercriminelle internationale surnommée « Bayrob »....[Lire la suite]

Notre métier : Vous aider à vous protéger des pirates informatiques (attaques, arnaques, cryptovirus...) et vous assister dans vos démarches de mise en conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel.

Par des actions de formation, de sensibilisation ou d'audits dans toute la France et à l'étranger, nous répondons aux préoccupations des décideurs et des utilisateurs en matière de cybersécurité et de mise en conformité avec le règlement Européen relatif à la Protection des Données à caractère personnel (RGPD) en vous assistant dans la mise en place d'un Correspondant Informatique et Libertés (CIL) ou d'un Data Protection Officer (DPO) dans votre établissement.. (Autorisation de la Direction du travail de l'Emploi et de la Formation Professionnelle n°93 84 03041 84)
Plus d'informations sur sur cette page.



Denis JACOPINI est Expert Informatique assermenté spécialisé en cybercriminalité et en protection des données personnelles.

- Expertises techniques (virus, espions, piratages, fraudes, arnaques Internet...) et judiciaires (investigations téléphones, disques durs, e-mails, contentieux, détournements de clientèle...);
- Expertises de systèmes de vote électronique ;
- Formations et conférences en cybercriminalité ;
- Formation de C.I.L. (Correspondants Informatique et Libertés) ;
- Accompagnement à la mise en conformité CNIL de votre établissement.



[Contactez-nous](#)

Réagissez à cet article